



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

**REUNION du 22 mai 2025
PV N.28**

PRESIDENT : M Bernard COUDERT

PRESENTS : MME DELEBECQUE Christine - MM. DESPLAT Olivier (CTD) – ROUX Nicolas – THARAUD Gérard – BOUCLET Georges – ANGLERAUD Yanis

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF. Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

La commission demande au club de LIMOGES FOOT : CHALLENGE BOUCHER, au club de BOSMIE L'AIGUILLE : CHALLENGE VILLEDIEU, et au club de BOSMIE L'AIGUILLE : CHALLENGE CAILLETON, de bien vouloir ramener les coupes au siège du district.

- Les Challenges Boucher et Cailleton en U13 et le Challenge Villedieu en U11 se joueront le Samedi 7 JUIN 2025 à AIXE SUR VIENNE.
- La fête des Débutants aura lieu le 14 JUIN 2025 à Limoges BEAUBLANC.



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

CATEGORIE U13

Amendes :

Journée du 17/05/2025:

Match N° 54058.1 USA Condat/Vienne – Fun87 U13 D3 Poule A

Feuille de match non informatisée, amende de 20€ pour USA Condat/Vienne.

Match N° 53932.1 Limoges Landouge – JA Isle 3 U13 D3 Poule C

Forfait de l'équipe d'Isle 3, amende de 30€.

CATEGORIE U11

Amendes Journée du 17/05/2025:

D3C :

2ème forfait LIMOGES AVENIR FOOT.

Amende de 25€, et amende de 35€ pour non-organisation du plateau 1

Forfait de l'AS PANAZOL 2 sur le plateau 3. Amende de 20€.

D3A :

Forfait FCCO 2 sur le plateau 3. Amende de 20€.

D2A :

Forfait de l'USECC sur le plateau 4. Amende de 20€.

Forfait du SC SEREILHAC sur le plateau 3. Amende de 20€.

CATEGORIE U9/U7

RAPPEL : Ne pas hésiter à créer une autre équipe avec les clubs participants au plateau afin de ne laisser personne sur la touche.

RAPPEL, maximum d'équipes engagées par club = 3.



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

U9 :

Rappel aux clubs :

- Bien respecter le nombre de joueurs prévu sur le terrain : 5 avec 1 ou 2 remplaçants. Il faut impérativement éviter de laisser trop de joueurs sur la touche, vous avez la possibilité de créer avec les autres clubs 1 équipe supplémentaire.
- Bien renseigner entièrement le compte-rendu (nombre d'équipes et joueurs) ainsi que la feuille de licence (nom et numéro)
- Respecter le nombre d'équipes (3) prévu sur le plateau
- La zone technique doit être obligatoirement matérialisée
- Temps de jeu + ateliers : 50 minutes (durée Max des rencontres : 40 mm)
- Dimensions des Terrains : 35 à 40 m X 25 à 30
- Début du plateau ou interclub : 10h, l'horaire est à respecter dans l'intérêt des enfants

Il est interdit aux enfants de manipuler les piquets de slalom, il en va de votre responsabilité en cas d'accident.

U7 :

FETE DES DEBUTANTS le 14 juin 2025 à Limoges BEAUBLANC :

Afin que votre club soit représenté lors de cette journée nationale, votre participation à cet évènement est indispensable, peu importe le nombre de joueurs que compte votre ou vos équipes(s). Les organisateurs, membres du District, veilleront à ce que TOUS les enfants jouent.

Rappel aux clubs :

- Lors des différents plateaux ne pas oublier de définir la zone de relance
- Bien respecter le nombre de joueurs prévu sur le terrain : 4 avec 1 ou 2 remplaçants. Il faut impérativement éviter de laisser trop de joueurs sur la touche, vous avez la possibilité de créer avec les autres clubs 1 équipe supplémentaire.
- Début du plateau ou de l'interclub : 10 h, il faut impérativement respecter cet horaire dans l'intérêt des enfants.
- Respecter le nombre d'équipes (3) sur le plateau
- La zone technique doit être obligatoirement matérialisée
- Temps de jeu + ateliers : 50 minutes (5 séquences de 10 mm)
- Dimensions des Terrains : 28 m X 20 m



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Il est interdit aux enfants de manipuler les piquets de slalom, il en va de votre responsabilité en cas d'accident

U9/U7 :

Les Comptes Rendus de Plateau et la feuille de licences (ne pas oublier de renvoyer les 2) sont à retourner au District sous 48H, au plus tard le mercredi suivant le plateau, 12H. Pour les interclubs, bien dissocier les 2 catégories : u7 et u9 en remplissant le compte rendu.

**Pour la Commission Foot Animation,
Christine DELEBECQUE**

**Le Président de la Commission,
Bernard COUDERT**